



8, Rue de Rive, 1204 Genève
Tél. (022) 310 07 35, Fax (022) 310 07 39
www.arif.ch / e-mail info@arif.ch

FORMATION – LSFIN

(pour les Prestataires de services financiers et les Conseillers à la clientèle)

Jeudi 3 février 2022 de 13h30 à 17h30

CE SEMINAIRE EST DONNE EN VISIOCONFERENCE

Programme

13h00 Connexion à la plateforme

Les participants devront se connecter sur une plateforme sécurisée au moyen d'une adresse e-mail individuelle préalablement communiquée. Une procédure illustrée sera adressée aux personnes inscrites.

13h30 Introduction par **Me Géraldine Badel Poitras**, membre du Comité de l'ARIF

13h40 **Me Stéphanie Hodara El Bez**, Associée, Altenburger Ltd legal+tax, membre du Comité de l'ARIF
« Champ d'application de la LSFIn et enregistrement des conseillers »

14h55 **Me Géraldine Badel Poitras**, Associée, Gillioz Dorsaz & Associés, membre du Comité de l'ARIF
« Classification et règles de comportement »

16h10 **Me Antoine Amiguet**, Associé Avocat, OBERSON ABELS SA
« Offre d'instruments financiers »

17h25 Questions et réponses

17h30 Fin du séminaire

LSFIn : Loi fédérale sur les Services Financiers

Frais d'inscription : CHF 420.-/ pers. (TVA 7.7% incluse)

Cette formation est destinée aux prestataires de services financiers et aux conseillers à la clientèle subordonnés à l'art. 6 LSFIn et listée comme formation reconnue en matière de règles de comportement LSFIn

CARI1001 ARIF –FinSA training